

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA SOCIÉTÉ SANTÉ EN FRANÇAIS EST FIÈRE DE PARTAGER SON EXPERTISE EN MATIÈRE DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET DE RÉSEAUTAGE DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE PETITE ENFANCE FRANCOPHONE EN SANTÉ AU CANADA

30 octobre 2019 – La Société Santé en français (SSF) est un organisme national constitué de 16 réseaux santé en français présents dans toutes les régions, provinces et territoires où vivent des communautés francophones et acadiennes en situation de minorité linguistique.

Forte de son expertise en matière de réseautage des partenaires et de promotion de la santé, la SSF lancera le projet *Petite enfance en santé* ayant pour but d'améliorer l'état de santé et le mieux-être global des jeunes enfants francophones des communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire et de leur famille.

Le lancement aura lieu à Ottawa, le 19 novembre prochain, en présence des représentants des réseaux, des regroupements de parents, des partenaires nationaux et de nos bailleurs de fonds.

« Les communautés francophones et acadienne faisaient face à un manque d'accès à des services de promotion de santé pour la petite enfance francophone en contexte minoritaire. Grâce au financement de l'Agence de santé publique du Canada, le projet *Petite enfance en santé* vise à pallier cet enjeu, indique Madame Anne Leis, présidente de la Société Santé en français.

La SSF est très fière de s'associer à quatre organismes nationaux pour coordonner la gestion du dossier Petite enfance. Chacun des partenaires bénéficie d'enveloppes budgétaires distinctes ou de ressources diverses qui leur permettent de déployer des initiatives touchant leur champ d'action respectif :

- L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC);
- La Commission nationale des parents francophones (CNPF);
- La Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF); et
- Le Réseau de développement économique et d'employabilité du Canada (RDÉE).

« Ce projet fait partie intégrante de la programmation Parcours santé 2018-2023 de la SSF. De plus, il est appuyé par les partenaires nationaux francophones qui forment le Comité de gestion nationale en petite enfance (CGNPE), a déclaré Jean-Gilles Pelletier, directeur général de la Société Santé en français. »

Petite enfance en santé – survol

Appuyée par ses partenaires pancanadiens, la Société Santé en français a été choisie à titre de porteur de ce dossier prioritaire. L'enveloppe de 5,1 millions de dollars sur trois ans de la part de l'Agence de santé publique du Canada (ASPC), permettra dans chaque province et territoire que les réseaux de santé en français organisent une concertation de toutes les parties prenantes en petite enfance au niveau local pour prioriser et développer des initiatives novatrices en promotion de la santé de la petite enfance adaptées au milieu et mises en œuvre par les acteurs du milieu.

Ceci permettra de financer trois types d'activités :

1. La planification des interventions globales adaptées sur le plan culturel et linguistique, ainsi que des *programmes de promotion de la santé* pour améliorer la santé et le développement des enfants (de 0 à 6 ans) et leurs familles;
2. La mise en œuvre de programmes novateurs pour *l'amélioration de la santé des jeunes* de 0 à 6 ans et leurs familles;
3. Le renforcement des capacités pour aider les intervenants communautaires à améliorer leurs connaissances et leurs compétences dans l'exécution de leurs activités liées à la *promotion de la santé au niveau de la petite enfance*.

L'allocation des fonds pour mener ces trois types d'activités se fera en suivant trois conditions :

- La mise en œuvre d'un processus robuste de concertation mené par les Réseaux de santé afin de développer des Plans de services communautaires en petite enfance en santé (PSCPES) avec la participation active des partenaires en promotion de santé et en développement de la petite enfance ;
- L'établissement de plans (PSCPES) avec la collaboration des partenaires impliqués en santé et en petite enfance, dont les associations de parents ;
- Un processus rigoureux d'adjudication du financement aux promoteurs par lequel les projets doivent être complètement intégrés au PSCPES.

D'autres renseignements sur le projet *Petite enfance en santé* sont fournis dans la fiche technique, en annexe de ce communiqué de presse.

À propos de la SSF et de ses réseaux

Depuis plus de 17 ans, la SSF et ses réseaux contribuent activement à l'épanouissement en santé des communautés francophones et acadienne, favorisant un accès accru à des services de santé en français, favorisant le réseautage de partenaires issus de divers secteurs et menant des initiatives de promotion de la santé.

Les 16 réseaux santé en français ont acquis une vaste expérience dans la concertation et le travail en partenariat dans le domaine de la santé. Ils adhèrent au modèle du *pentagramme de partenariat* découlant de l'approche « Vers l'unité pour la santé » développée par l'Organisation mondiale de la santé. Ils sont ainsi de véritables catalyseurs de la concertation entre les partenaires, du maintien de ces concertations et du développement de plans de

services communautaires en petite enfance en santé (PSCPES) avec les partenaires provinciaux/ territoriaux.

Comité de gestion nationale en petite enfance

Le Comité de gestion nationale gère et administre les fonds octroyés par le gouvernement fédéral pour la mise en œuvre d'initiatives destinées au développement de la petite enfance et aux services de garde en français ainsi qu'à l'amélioration de la santé et du bien-être des jeunes enfants dans les communautés francophones en situation minoritaire au Canada. Ce comité est composé de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC), de la Commission nationale des parents francophones (CNPf), de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), du Réseau de développement économique et d'employabilité du Canada (RDÉE Canada) et de la Société Santé en français (SSF), signataires d'une entente de gestion nationale. Le financement des initiatives provient du *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir* par le biais d'Emploi et développement social Canada (EDSC) et de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).



ACUFC
ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE



-30-

Contact :

Antoine Désilets

Gestionnaire des relations gouvernementales, partenariats et gouvernance

Société Santé en français

1 (613) 244-1889, poste 234

a.desilets@santefrancais.ca

santefrancais.ca

ANNEXE

Fiche technique : Projet *Petite enfance en santé*

But du projet :

L'amélioration de l'état de santé et du mieux-être global des jeunes enfants francophones des CFASM et de leur famille.

Objectifs du projet :

1. Planifier des interventions globales adaptées sur le plan culturel et linguistique et des programmes de promotion de la santé pour améliorer la santé et le développement des enfants (de 0 à 6 ans) et leurs familles
2. Améliorer l'accès à des programmes novateurs de promotion de la santé de la petite enfance afin de réduire les iniquités en matière de santé de la petite enfance dans ces collectivités.

Durée du projet :

Deux ans et six mois – du 10 septembre 2019 au 31 mars 2022

Publics cibles :

- Les enfants de 0-6 ans qui vivent dans les communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire ;
- Leurs parents (et leurs familles) ;
- Les intervenants-es qui interviennent auprès de ces derniers, incluant les intervenants-es communautaires ou du secteur public ;
- Dans les communautés francophones en situation minoritaire de tous les provinces et territoires du Canada.

Rôle des réseaux santé :

Dans chaque province et territoire, les réseaux de santé en français doivent rassembler les partenaires en petite enfance à l'intérieur d'un processus de **concertation robuste** et dans un esprit d'intersectorialité, pour mettre à profit les expertises et connaissances des partenaires, dont celles des regroupements de parents francophones. Cette concertation permettra de développer **des plans de services communautaires en petite enfance en santé** (PSCPES).

Ces plans doivent prendre en considération les besoins et des priorités du milieu (Objectif 1). Les réseaux santé gèreront la concertation tout au long du projet. Cette approche partenariale sera le moteur pour répondre aux besoins de santé pour la petite enfance. Les PSCPES identifieront des promoteurs pour mettre en œuvre les programmes et services.

Rôle des promoteurs

Les promoteurs sont des fournisseurs de services ou des organismes qui mettront en œuvre des programmes et des services **de promotion de la santé en petite enfance**, identifiés et

priorisés au sein des plans de services communautaires en petite enfance (Objectif 2), pour les activités suivantes :

- 1) La mise en œuvre d'activités communautaires afin d'appuyer les enfants et leurs parents, par une offre de programmes sur les besoins prénataux, compétences parentales ou relation parents-nourrissons ou tout-petits, ainsi que par des programmes de halte/carrefour qui sera élaboré en collaboration avec les partenaires ; communautaires pour accroître le soutien pour le développement sain de l'enfant.
- 2) Des activités de renforcement des capacités afin d'aider les travailleurs communautaires et les professionnels-les de la santé à renforcer leurs connaissances et leurs compétences nécessaires à la planification et l'exécution d'activités prénatales ou de développement en petite enfance.

*Remarque : Les projets d'infrastructure ne sont pas admissibles.

Adjudication des projets aux promoteurs :

Les promoteurs potentiels présenteront à la Société Santé en français des propositions de projets conformément aux exigences du programme Petite enfance en santé de l'Agence de la santé publique du Canada, et qui s'inscriront dans le plan de services communautaires en petite enfance de leur province ou territoire. Ces projets de promotion de la santé auront été développés en concertation avec les partenaires, et auront été validés par la concertation provinciale/territoriale (en accord avec les plans) avant d'être soumis pour validation finale au Comité de gestion nationale en petite enfance (CGNPE).

Liaison :

Nathalie Boivin

Agente de communications et de mobilisation des connaissances

Société Santé en français

1 (613) 244-1889, poste 232

n.boivin@santefrancais.ca

santefrancais.ca